

Communiqué de presse

Le 16 mai, les IUT « suspendus » au projet de loi sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche en appellent aux parlementaires.

Le succès des IUT de France est reconnu par tous, familles et entreprises. Implantés dans 200 villes en France, les IUT proposent des formations de qualité qui débouchent sur une très bonne insertion professionnelle et contribuent à la recherche et au transfert de technologie au plus près des entreprises.

Avec la loi LRU de 2007, les IUT ont perdu une partie de leur autonomie de gestion qui garantissait leur qualité et leur capacité d'initiative. Depuis, de très nombreux parlementaires ont dénoncé cette situation qui menace à terme l'existence du Diplôme Universitaire de Technologie d'une même qualité sur tous les territoires.

Le projet de loi sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche actuellement en discussion au parlement offre l'opportunité unique aux parlementaires d'inscrire dans la loi les dispositifs de régulation permettant de mettre un terme aux menaces qui pèsent sur les IUT depuis cinq ans.

C'est pourquoi les IUT de France font des propositions précises aux député(e)s, à travers trois amendements visant à garantir leur responsabilité :

- La nécessité d'un Contrat d'Objectifs et de Moyens instituant un indispensable dialogue de gestion entre chaque IUT et son université de rattachement,
- La garantie du respect de l'autonomie budgétaire permettant à chaque IUT d'exécuter le budget qui lui est alloué par son université et de faire ainsi les choix politiques et pédagogiques qui garantissent son fonctionnement et la qualité de son offre de formation,
- La responsabilisation des IUT dans l'accueil des bacheliers technologiques.

Le 16 mai, au moment de l'ouverture des débats à l'Assemblée Nationale, les IUT de Midi-Pyrénées comme tous les IUT de France, suspendront une partie de leurs enseignements pour débattre avec leurs personnels et leurs étudiants des enjeux de la prise en compte des propositions d'amendement au projet de loi.

Contact :

Relations presse ARIUT : delphine.maillet-mongeau@iut-tlse3.fr, 05 62 25 80 03 / 06